

Le mag'

Hénin-Beaumont

la Ville-Jardin

N° 96 - Mars 2023



UNE **NOUVELLE**
ECOLE DE MUSIQUE

Michel

POLNAREFF

Sommaire



4-11 : Dossier
Ecole de musique Michel Polnareff



12-15 : Finances et actualité
Rapport d'orientation budgétaire,
Miss Héninois...



16-18 : Culture
Hénin Rock Festival, le printemps des poètes,
l'histoire en images...



20-21 : Sport
A la découverte des sports, open Volvo, Top 12...



22-24 : Jeunesse
Retour CAJ et ALSH, inscriptions,
recrutement...



25-27 : Solidarité
Santé, pass numérique, centre social ...



28-32 : Urbanisme et Cadre de vie
Règles d'urbanisme, compostage, travaux...



33-35 : Vie économique
Marché de Pâques polonais et Spa 51



36-37 : Infos pratiques
Mariages, actes de naissance,
reprise des concessions, fermeture tardive



Passionnés d'Hénin-Beaumont ? Rejoignez-nous !

Désireux de valoriser le patrimoine historique et culturel de notre ville, M. le Maire souhaite **créer une équipe de « chasseurs d'archives »** qui travaillerait en collaboration avec la Mairie.

Leurs missions aux côtés du service Archives sera de proposer des thématiques de recherche de documents, collecter les pièces intéressantes, les inventorier, en expliquer l'intérêt pour la mémoire collective, les mettre en ligne à disposition de la population...

Ces « chasseurs » auraient **par ailleurs un rôle d'ambassadeurs auprès de leurs connaissances**, afin de constituer et consolider dans le temps un réseau de passionnés.

Prêt à partir en campagne avec nous ? Contactez le service Archives pour toute question ou proposition : archives@mairie-heninbeaumont.fr ou 06 65 28 83 36.



Inauguration de l'école municipale de musique Michel Polnareff - dimanche 26 février 2023

On ira tous au paradis... de la Culture !

Avec l'ouverture officielle de la nouvelle école municipale de musique Michel Polnareff, c'est une nouvelle ère culturelle qui s'ouvre à Hénin-Beaumont.

Nos jeunes Héninois et Beaumontois peuvent, depuis la fin février, profiter d'un nouveau lieu central pour pratiquer leur passion dans des conditions optimales. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale de création d'un pôle culture en centre-ville. Cette nouvelle situation géographique permet de regrouper plusieurs activités culturelles ou destinées à la jeunesse dans un périmètre accessible.

Dorénavant, il sera possible de se rendre de l'école de musique, à celle d'arts plastiques ou encore à la Médiathèque à pieds, tout en profitant des transports en commun qui desservent notre centre-ville.

Ce pôle culture sera complété par la nouvelle salle d'exposition Michon. Vous avez pu la découvrir, en avant-première et avant travaux, à l'occasion des dernières Journées du patrimoine. Dans quelques mois, vous pourrez profiter de ce nouveau lieu municipal pour découvrir l'art à Hénin-Beaumont.

L'ancienne école de musique, chère à mon cœur, connaîtra une nouvelle vie également. En effet, comme je m'y suis engagé, un nouveau poumon vert au sein de notre cité Unesco sera créé. Ce lieu permettra de renforcer les liens sociaux entre les habitants de la Cité Foch. Hénin-Beaumont poursuit sa transformation et la Culture rayonne plus que jamais !

Steve Briois,
votre Maire

ECOLE DE MUSIQUE *Michel* **POLNAREFF**

Le dimanche 26 février dernier, Monsieur le Maire, accompagné de nombreux élus, a inauguré officiellement la nouvelle école municipale de musique qui s'est installée au coeur du bâtiment Anne Frank.

Après plusieurs mois de travaux, les élèves et professeurs de l'école bénéficient d'un nouveau lieu d'étude adapté et rénové.

[Retour sur l'histoire du projet...](#)



L'ÉCOLE DE MUSIQUE HISTORIQUE

Locaux délabrés, isolation défaillante qui ne permettait plus un stockage efficace des instruments de musique, passoire énergétique... Tel a été le diagnostic posé sur le bâtiment qui a accueilli des centaines de musiciens durant de longues années.

Faute de moyens suffisants et d'une volonté politique de démocratiser la culture à Héning-Beaumont, ce bâtiment, à l'image de nombreux autres, a été laissé à son triste sort durant plusieurs décennies. Construite au coeur de la Cité Foch, l'école municipale de musique se composait d'un bâtiment principal et de plusieurs préfabriqués.

En 2018, la Municipalité a une fois de plus investi afin de maintenir le bâtiment en état de fonctionnement notamment en réparant le système de chauffage défaillant.

GOUVERNER C'EST PRÉVOIR !

A Héning-Beaumont, on ne jette pas l'argent par les fenêtres ! Monsieur le Maire a donc décidé à cette même période de lancer des études afin d'envisager la relocalisation de l'école de musique en centre-ville ou la rénovation complète du bâtiment historique.

A l'issue de cette période, il a été décidé d'offrir aux élèves et aux enseignants des conditions de travail optimales en créant une nouvelle école de musique....



UNE RELOCALISATION PROVISOIRE



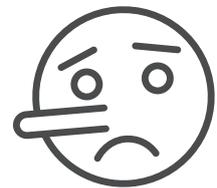
Avec le déménagement du Centre Communal d'Action Sociale, la Municipalité a souhaité offrir aux élèves et aux professeurs des meilleures conditions d'études.

L'école de musique s'implante donc en **2019** au coeur du quartier Kennedy. Une solution provisoire qui permet à tous de pratiquer sa passion dans des locaux chauffés et sécurisés.

ATTISER LES PEURS ?

Comme pour énormément de projets que la Municipalité réalise, l'école municipale de Musique n'a pas échappé aux polémiques stériles et diffamations répandues par l'opposition auprès des parents des élèves de l'école de musique afin d'attiser les peurs et exister dans la vie locale.

D'aucuns se sont une nouvelle fois gargarisés de mensonges afin de faire croire que la nouvelle école de musique ne verrait jamais le jour. Aujourd'hui, que diront-ils aux parents ? « La Municipalité ne vous a pas menti et une nouvelle école de musique a vu le jour » ?



LA CITÉ FOCH DEMAIN



Soucieuse de redynamiser les quartiers et d'offrir un cadre de vie agréable à tous, la Municipalité a souhaité avec le départ de l'école municipale de musique donner une seconde vie à cet espace central au coeur de la cité Foch, reconnue au Patrimoine mondial de l'Unesco. C'est pourquoi, depuis plusieurs mois déjà, le parc de l'ancienne école de musique subit des transformations importantes afin de le métamorphoser en jardin. Les habitants de la Cité Foch pourront désormais profiter d'un véritable havre de paix au coeur du quartier. Rappelons également que l'opposition voulait bétonner la cité Foch en construisant à coups de millions une structure surdimensionnée !

UN PÔLE CULTURE EN CENTRE-VILLE

Avec l'installation de l'école de musique Michel Polnareff avenue Brigitte Bardot, la Municipalité a créé un véritable pôle culture en centre-ville.

Ecole d'arts plastiques, médiathèque, école de musique, salle d'exposition à venir (Espace Michon)... Les élèves bénéficient d'activités proches et les parents profitent des cours de leurs enfants pour réaliser leurs achats en centre-ville !



UN NOM DE LÉGENDE POUR UNE ÉCOLE D'EXCELLENCE



La nouvelle école municipale de musique porte le nom d'une légende de la chanson française et internationale : Michel Polnareff.

Né en 1944, premier prix de solfège du conservatoire de musique de Paris à 12 ans, « l'Amiral », comme beaucoup le surnomment, a marqué et marque toujours l'histoire de la chanson française grâce à ses multiples succès intemporels : *La Poupée qui fait non*, *Love me, please love me*, *On ira tous au paradis*, *Good bye Marylou* ou encore *Lettre à France*.

Fait Chevalier de la légion d'honneur, il a su durant toute sa carrière faire briller la France aux 4 coins du monde avec plus de 10 millions d'albums vendus.

L'artiste nous a autorisés à baptiser notre nouvelle école de son nom et nous le remercions infiniment de contribuer par sa popularité à faire rayonner ce nouvel établissement d'enseignement musical.

Vous souhaitez admirer l'artiste ? Michel Polnareff remontera sur scène dès le 24 mai prochain pour une nouvelle tournée en France.

FASE LOVE ME

PLACE À LA NOUVELLE ÉCOLE

CHANTIER TERMINÉ !



200.000 € ont été investis (remplacement des faux-plafonds, isolation acoustique, peinture, réfection des installations électriques, pose des revêtements de sol...) afin d'accueillir dans les meilleures conditions les élèves et professeurs de l'école municipale de musique Michel Polnareff. Installé au sein de la maison Anne Frank sur 2 étages, ce nouveau lieu d'apprentissage bénéficie de prestations qui n'existaient pas au sein de l'école située Cité Foch.

Un auditorium qui porte le nom de Michel Godé-roid, ancien président de l'harmonie municipale, a été créé au sein de cette académie de musique.

55.000 €

POUR MODERNISER L'ÉCOLE !

La culture étant l'une des priorités de l'actuelle Municipalité, la ville d'Hénin-Beaumont a décidé d'initier un Plan pluriannuel d'investissement, pour la période 2020-2026, de près de 55.000 euros ! Ce plan a pour but de renouveler le parc instrumental de l'école et de proposer aux élèves un enseignement musical de qualité.

Depuis 2020, la ville a déjà investi près de 9 000 € dans l'achat de nouveaux instruments : 8 nouveaux violons (2 500 €), 2 violoncelles (3 000 €), 4 clarinettes (2 100 €), 6 trompettes (716 €), mais aussi de nombreux accessoires pour 500 €.

Pour l'année 2022, la ville a alloué un budget de plus de 5 000 € pour l'achat de nouveau matériel, notamment un euphonium baryton, une batterie, des percussions, des cordes et des archets pour violon, ainsi que du matériel de sono et des banquettes pour piano. Malgré les difficultés financières engendrées par la pandémie de Covid-19, la ville a maintenu son engagement envers l'école municipale de musique et a prévu un budget de 8 500 € pour l'année 2023. Cette somme sera utilisée, là encore, pour le renouvellement d'une partie du parc instrumental.

La ville travaille en concertation avec les professeurs de l'école municipale de musique pour déterminer les instruments à remplacer en fonction des besoins des élèves. Le but est de fournir aux élèves des instruments de qualité qui leur permettront de s'épanouir dans leur apprentissage de la musique.



Février 2023 > La Municipalité a profité des vacances scolaires de février afin de réaliser le déménagement des instruments de l'école de musique. Afin de ne rien endommager, cette mission a été confiée à une entreprise spécialisée. Le piano de l'école de Musique s'est donc élevé dans les airs afin de rejoindre sa nouvelle salle.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE EN CHIFFRES

L'école municipale de musique est un établissement culturel qui a su s'imposer au fil des années dans le paysage musical de la région. Elle propose une offre éducative et artistique de qualité pour les enfants comme pour les adultes, avec des cours individuels et collectifs pour les débutants comme pour les musiciens confirmés.

Les chiffres de la rentrée 2022-2023 sont là pour le prouver :

203 inscrits
14 disciplines enseignées
18 professeurs

La plupart des inscrits ont choisi les cours individuels, mais les cours collectifs sont également disponibles pour les musiques actuelles. Les élèves peuvent ainsi s'initier à la flûte, au hautbois, à la clarinette, au saxophone, à la trompette, au tuba, au trombone, au violon, au violoncelle, à la guitare, au piano, aux percussions et au chant. Ceux qui ont acquis une pratique instrumentale suffisante peuvent intégrer un orchestre en plus de leur cours individuel. Ainsi, ils acquièrent une expérience musicale unique au sein de l'orchestre à vent du 1er cycle, de l'orchestre à vent du 2^e cycle, de l'ensemble de violons, de l'ensemble de flûtes, de l'ensemble de clarinettes, de l'ensemble de guitares classiques ou de l'atelier de musiques actuelles.

Mais l'école municipale de musique ne s'arrête pas là. Elle offre également des interventions dans les écoles primaires, pour environ 40 heures par mois, ainsi que deux heures par mois à la crèche et au Relais d'Assistants Maternelles (RAM). Les enfants peuvent ainsi découvrir la musique dès leur plus jeune âge, et être initiés aux instruments. Au-delà de l'enseignement de la musique, l'école municipale de musique s'attache à transmettre les valeurs de partage et d'échange en organisant régulièrement des concerts et des événements pour permettre aux élèves de se produire devant un public, mais également pour créer des liens entre les différents acteurs. L'école contribue à la vie culturelle locale et fait rayonner la musique à Hénin-Beaumont.

RETOUR SUR L'INAUGURATION



ET DEMAIN ?

L'école municipale de musique d'Hénin-Beaumont est un lieu incontournable pour les amoureux de la musique à Hénin-Beaumont, mais l'ambition, aussi bien du service culturel que de la Municipalité, est bien de la faire rayonner par-delà ses frontières.

Aujourd'hui, un nouveau projet est en cours pour cette école de musique. En effet, il est pour objectif de demander son classement comme conservatoire à rayonnement communal. Ce projet sera pour l'école, une nouvelle fois, une

reconnaissance du sérieux et de la qualité de l'enseignement dispensé.

Si ce projet aboutit, il permettra à l'école de musique d'Hénin-Beaumont de bénéficier de nouveaux partenariats avec d'autres écoles de musique par exemple, notamment les conservatoires départemental ou régional.

Il renforcera également la valeur des diplômes délivrés, offrant ainsi de nouvelles perspectives aux élèves.

Merci !



Steve Briois @SteveBriois · 19h

Hier, j'ai eu le plaisir d'inaugurer la nouvelle école de musique @MICHELPOLNAREFF !

La relocalisation de cet établissement en centre-ville marque une étape importante dans la vie culturelle à @HeninBeaumont et témoigne de notre engagement en faveur de la culture.



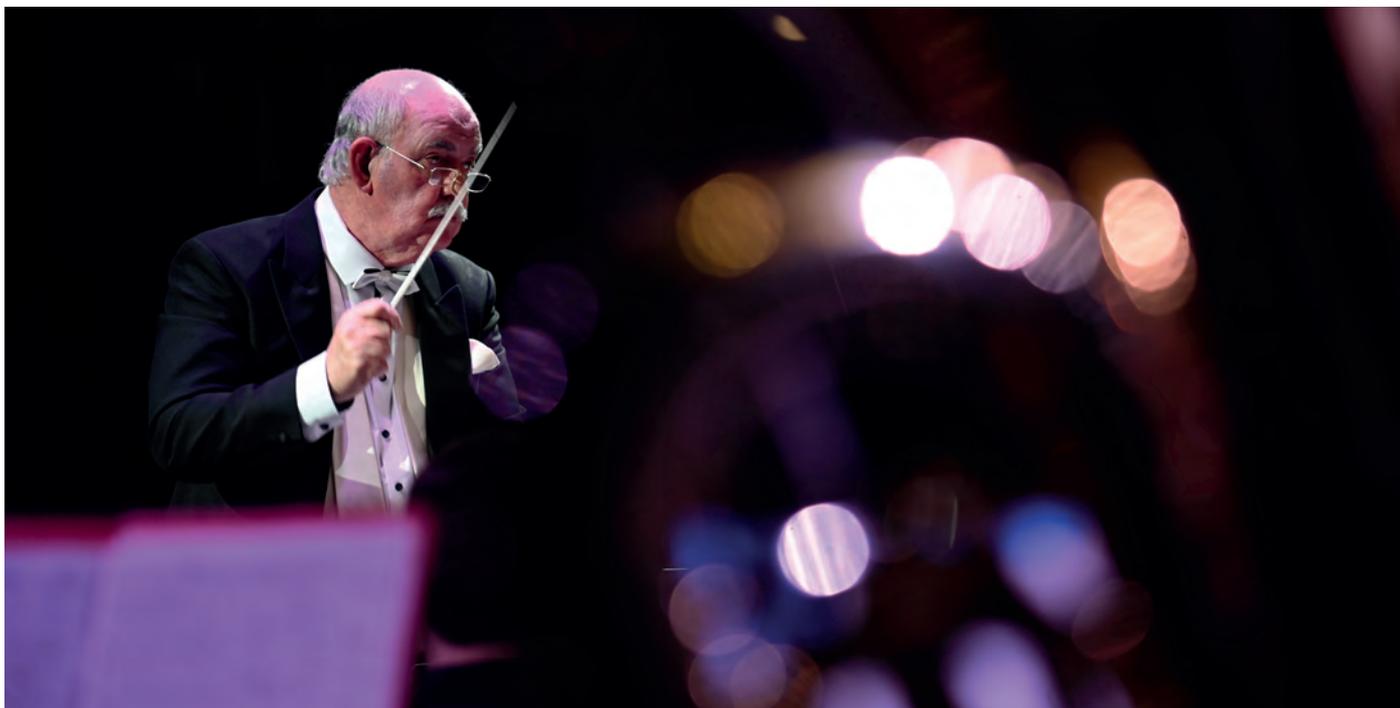
2 19 55 3884



MICHEL POLNAREFF @MICHELPOLNAREFF · 15h

En réponse à @SteveBriois et @HeninBeaumont Bonjour Steve, très honoré par votre attention, Mersea

11 32 998



Jean-Marc Papajak : la partition de sa vie

Né à Douai d'une famille originaire d'Hénin-Liétard, Jean-Marc Papajak quittera ses fonctions de directeur de l'école municipale de musique à la fin de l'année. Il faut remonter à 1960 pour retrouver dans les archives de l'école le nom de cet Obélix de la musique, qui a grandi bercé par Mozart, Beethoven et tant d'autres compositeurs que sa maman écoutait sur des vinyles. Sa grande sœur jouait déjà du piano, ses frères de l'accordéon et de la clarinette. A l'âge de 10 ans, il sait qu'il veut faire de la musique son prochain métier.

Alors, il s'engage d'abord au conservatoire de Lille à 17 ans, puis passe l'examen de la Sacem en 1973, dont il deviendra compositeur-arrangeur. A la fin de ses études, il obtient quatre médailles d'or (musique de chambre, contrebasse, clarinette et solfège 7 clés), ainsi qu'un prix du ministère de la Culture en 1978.

En 1982, Jean-Marc Papajak fête ses 26 ans. Jacques Piette, alors maire d'Hénin-Beaumont, le contacte. Le départ du directeur de l'école de musique est imminent, on souhaite qu'il le remplace. Il accepte et réforme entièrement la pédagogie et l'organisation de l'Ecole. Il organise en 1988 le premier concert de Noël, fait acheter un piano pour la classe et recrute de nouveaux professeurs.

En décembre prochain, Jean-Marc Papajak raccrochera son frac et déposera sa baguette après 40 ans de service. Son meilleur souvenir : les concerts qui retranscrivent le dynamisme de l'école. **Désormais, « je souhaite tourner la page pour me consacrer à ma famille et me reposer un peu. »**



Retour sur le Conseil municipal du 15 février

Un nouveau conseil municipal s'est tenu le 15 février dernier dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville.

Retour sur les principales délibérations adoptées lors de cette séance



Ville-Jardin

Soucieuse de poursuivre le développement de la Ville-Jardin, la Municipalité a signé une convention de partenariat avec la société Treeseve qui plantera prochainement un îlot forestier composé de 6.000 arbres à Beaumont.

Gratuite pour la Ville, cette mini-forêt sera financée par des entreprises locales. **La nature s'installe en ville pour le plus grand bonheur des Héninois et Beaumontois.**



Bafa

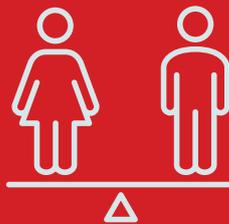
La Municipalité a souhaité reconduire son aide Bafa pour l'année 2023. Initié en 2021, ce dispositif permet à des jeunes Héninois et Beaumontois d'obtenir une aide financière de la ville afin de passer leur Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.



Engagement renouvelé du Bassin Minnier

Régulièrement évoqué dans notre magazine municipal, l'engagement pour le renouvelé du bassin minier, qui vise dans les années à venir à rénover la Cité Darcy avance.

A l'occasion de ce conseil, 2 délibérations sont venues préciser et appuyer la poursuite du projet.



Rapport Egalité Hommes-Femmes

Comme il est de tradition, la Municipalité a présenté durant ce premier trimestre son rapport sur l'égalité hommes-femmes. **Ce rapport nous permet de constater une nouvelle baisse des effectifs au sein de la collectivité.** Avec 442 agents au 31 décembre 2022, Hénin-Beaumont poursuit sa diminution de la masse salariale tout en assurant un service public de qualité. Au 1er avril 2014, la ville comptait 751 agents, un effectif beaucoup trop important pour une ville de notre strate démographique.

Une égalité presque parfaite !

Avec 226 hommes pour 216 femmes, Hénin-Beaumont applique une parité presque parfaite



Projet sportif local

A l'occasion du conseil municipal, Laurent Brice a présenté le nouveau projet sportif local destiné à favoriser la pratique physique et sportive pour tous au service de la santé. Le projet s'articule autour de 6 axes : le Sport-santé ; la pratique du Handisport ; le maintien de la qualité de l'offre sportive ; le renfort des partenariats avec les associations ; la participation de la ville à l'organisation d'événements et enfin la rénovation du patrimoine sportif.

Un projet complet pour une ville labellisée terre de jeux 2024 !

Hénin-Beaumont, La (très) bonne élève

C'est dans un contexte économique difficile pour de nombreux pays dont la France (ralentissement de la croissance mondiale, risque important de récession économique dans la zone euro, inflation record en France) que le conseil municipal d'Hénin-Beaumont a présenté le 15 février dernier une stratégie économique solide, grâce à une politique d'investissement et de développement modèle.



Une ville qui continue à se désendetter

Par sa **gestion rigoureuse**, Hénin-Beaumont continuera à rembourser les crédits contractés par le passé. En 2022, la dette qui pèse sur les habitants a **diminué de 3,7 millions d'euros**. La ville a continué d'investir massivement dans ses équipements pour les rendre plus performants. Entre 2018 et 2022, les **dépenses d'équipement ont augmenté de 63,17 %**, pour passer de 10,97 à 17,90 millions d'euros. Simultanément, les **charges financières de fonctionnement n'ont cessé de diminuer**, pour passer de 1,87 million d'euros en 2018 à 1,33 million d'euros en 2022. La Municipalité prévoit **encore une baisse en 2023 autour de 1,19 million d'euros**.



Rendre du pouvoir d'achat aux Héninois et Beaumontois

Comme toutes les collectivités de France, la ville d'Hénin-Beaumont n'échappe pas à la hausse des tarifs des énergies et à l'inflation galopante. Et pourtant, **une nouvelle baisse de la fiscalité, et notamment de la taxe foncière, a été programmée pour 2023**. Alors qu'Hénin-Beaumont se situait honteusement sur la liste des 10 villes les plus taxées du département avant 2014 (46,68 % en 2014), **La Ville poursuit sa politique de restitution du pouvoir d'achat pour la 5^e année consécutive !**

Des économies stratégiques

En parallèle, Hénin-Beaumont a su **rééquilibrer ses comptes** grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics. L'épargne brute (et donc la capacité d'autofinancement de la ville) est passée de **4,11 millions d'euros en 2014 à 9,67 millions d'euros en 2022**. Une situation rendue possible notamment par une **baisse des charges financières, mais aussi de personnels** (de 67 % du budget de la commune en 2018 à 57 % en 2023), représentant 3,22 millions d'euros d'économie.



Des dépenses maîtrisées

Néanmoins, le contexte actuel nécessite une vigilance de chaque instant. Si la Ville a su amortir les conséquences de l'inflation, elle en sera tout de même victime. Le budget primitif 2022 prévoyait 37,81 millions d'euros de dépenses réelles, celui de 2023 les estime à 38,49 millions d'euros. **La ville continuera ses investissements à l'avenir afin de protéger les Héninois comme les Beaumontois !**

Carnaval dans les écoles

Découvrez les dates des carnivals dans les écoles :

vendredi 3 mars :

école Bracke-Desrousseaux

mardi 7 mars :

école Pantigny maternelle

mardi 14 mars :

groupe scolaire Rousseau-Legend

jeudi 16 mars :

école Dubreucq

mardi 21 mars :

groupe scolaire Breuval

jeudi 30 mars :

groupe scolaire Michelet

Inscriptions périscolaires

Les accueils périscolaires sont une solution pour les parents qui ont besoin d'une assistance supplémentaire pour la garde de leurs enfants. Ces garderies sont ouvertes les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h.

Afin de bénéficier de ce service, il est nécessaire de remplir un dossier d'inscription que vous pouvez obtenir auprès du service Education jeunesse de votre ville.

En optant pour les accueils périscolaires, vous pouvez avoir la certitude que votre enfant est bien pris en charge et qu'il est entouré de professionnels de qualité. N'hésitez pas à contacter le service Education jeunesse pour obtenir plus d'informations sur les accueils périscolaires et sur les modalités d'inscription.

Gens du voyage : La Municipalité agit !



Suite à de nombreuses installations illicites de gens du voyage sur l'ensemble du territoire communal, une opération conjointe entre la Police Nationale, composée de 29 fonctionnaires d'Etat, et 6 agents de la Police Municipale a été menée le mercredi 22 février 2023 sur les parkings de la zone commerciale du Bord-des-Eaux.

Lors de cette opération, plusieurs branchements illicites en électricité ont été constatés et les forces de l'ordre, accompagnées d'agents d'EDF, ont procédé au retrait des différents câbles.

Trois individus ont été interpellés et placés en garde à vue. Ces derniers seront convoqués ultérieurement devant le tribunal judiciaire de Béthune pour vol d'énergie. Par ailleurs, la destruction des câbles servant aux branchements électriques a été ordonnée.

Notons l'excellente collaboration entre les deux services en présence de Patrick Mon, adjoint au Maire délégué à la Sécurité et Martial Meunier, directeur de cabinet.

Pour rappel, le vol de courant est un délit puni par une peine d'emprisonnement ferme pouvant aller jusqu'à 3 ans et 45.000 € d'amende. La Municipalité suivra avec attention la décision de justice !



Nouveau service « paiement de proximité »

Pour payer en espèces* :

vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital...

rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo.

* en espèces, dans la limite de 300 €, ou par carte bancaire, dans la limite de 300 € uniquement pour les avis d'imposition (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière).

Miss Héninois 2023

Qui sera la nouvelle Miss Héninois ?

Le vendredi 10 février dernier, la ville d'Hénin-Beaumont a organisé le casting pour élire la prochaine Miss Héninois. Plus d'une quinzaine de jeunes femmes, toutes plus belles les unes que les autres, se sont présentées devant le jury, composé d'élus, de représentants locaux de Miss France et de notre Miss Héninois 2022, 4^{ème} dauphine de Miss Nord-Pas-de-Calais, Előise Viseur. Au-delà de la beauté physique, le jury a également pris en compte leur aisance à l'oral et leur personnalité.

La ville d'Hénin-Beaumont est fière d'organiser chaque année cet événement qui met en valeur la beauté et le talent des jeunes femmes. La Municipalité leur souhaite bonne chance pour la suite de la compétition et est impatiente de découvrir qui sera couronnée Miss Héninois le 15 avril prochain.

Découvrez les candidates



Blaise Léa



Bondue Emilie



Busse Anaïs



Caullery Marion



Couque Eva



Couque Lisa



Dutrieux Mélissa



Fleury Victorine



Jodry Alicia



Parvy Léa



Rosier Tatiana



Saeten Kaitleen



Tailléz Mélissa



Vanlaune Gwendoline

Le Printemps des Poètes

du 11 au 25 mars



Samedi 11 mars

18 h : Live entre les Livres Concert « Manopolo » à la Médiathèque. Réservation au 03 21 13 82 50.

20 h : Théâtre « Le Sablier » à L'Escapade. Réservation au 03 21 74 99 99.

Mardi 14 mars

15 h : Activité poétique Pass Senior à la Médiathèque. Renseignements au 03 21 13 82 50.

Mercredi 15 mars

De 14 h à 17 h : Atelier Peinture « dessine une poésie » à l'École d'Arts Plastiques. Ouvert aux 7 - 18 ans, sur inscription au 03 21 74 99 99.

15 h : Atelier d'écriture poétique à la médiathèque. Ouvert à tous, renseignements au 03 21 13 82 50.

Jeudi 16 mars

De 17 h à 19 h : Atelier Peinture « Dessine une poésie » à l'École d'Arts Plastiques. Ouvert aux adultes sur inscription au 03 21 74 99 99.

Vendredi 17 mars

18 h : Atelier d'écriture poétique à la Médiathèque. Ouvert à tous, renseignements au 03 21 13 82 50.

Samedi 18 mars

De 10 h à 19 h : Journée portes ouvertes à la médiathèque. Animation musicale par les élèves de l'école municipale de musique Michel Polnareff. Présence de Madame Lucie Derancy pour une dédicace de son livre. Atelier de confection de poésie pour accrochage au parc public le 19 mars. Livre et marque page offerts à chaque visiteur

Dimanche 19 mars

De 14 h à 17 h au parc public : Spectacle pour enfants « Olivier le petit jardinier ». Goûter poétique

Venez nombreux accrocher vos poèmes et vos vœux sur un arbre !

Mercredi 22 mars

De 14 h à 17 h : Atelier Peinture « dessine une poésie » à l'école d'Arts Plastiques. Ouvert aux 7 - 18 ans, sur inscription au 03 21 74 99 99.

15 h : Heure de conte poétique à la médiathèque. Renseignements au 03 21 13 82 50.

Jeudi 23 mars

De 17 h à 19 h : Atelier Peinture « dessine une poésie » à l'école d'Arts Plastiques. Ouvert aux adultes, sur inscription au 03 21 74 99 99.

Samedi 25 mars

De 18 h 30 : Cérémonie de remise des prix du concours de Poésie dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. Interlude musical entre la lecture des poèmes par l'école municipale de musique Michel Polnareff. Exposition Atelier dessine une poésie. Lecture de quelques poésies de et par Lucie Derancy.

Concours de Poésie

Ce concours est ouvert à tous, les participants sont invités à écrire un poème de 15 à 20 vers avec rimes.

Les poèmes peuvent être soumis jusqu'au 19 mars à l'adresse mail créée pour l'occasion :

poesie@mairie-heninbeaumont.fr

Le concours sera divisé en quatre catégories :

- primaire (jusqu'à 10 ans)
- collège (de 11 à 14 ans)
- lycée (de 15 à 18 ans)
- adultes (à partir de 18 ans)

Un gagnant sera sélectionné pour chaque catégorie, et une cérémonie de remise des prix aura lieu le 25 mars dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville.

Cette initiative vise à promouvoir la poésie auprès des jeunes générations et à encourager la créativité des habitants de la ville.

Ce concours est une occasion unique pour les amateurs de poésie de tous âges de partager leur passion et de se faire connaître. Les organisateurs invitent donc tous les habitants d'Hénin-Beaumont à participer et à faire preuve d'imagination et de créativité.

Alors, n'hésitez plus et envoyez vos poèmes pour participer à cet événement culturel emblématique !

Hénin ROCK Festival

Encore un mois de février très rock à Hénin-Beaumont ! C'est un rendez-vous très attendu : le Hénin Rock Festival s'est tenu à guichets fermés, avec près de 1 400 spectateurs cumulés sur les trois soirées.

SAMEDI 11 FÉVRIER



OASIS PAR MAINE ROAD



COLDPLAY PAR COVERPLAY

SAMEDI 18 FÉVRIER



AC/DC PAR ANGUS BAND



SCORPION PAR LOVEDRIVE

SAMEDI 25 FÉVRIER



THE ROLLING STONES PAR ROLLING THE STONES



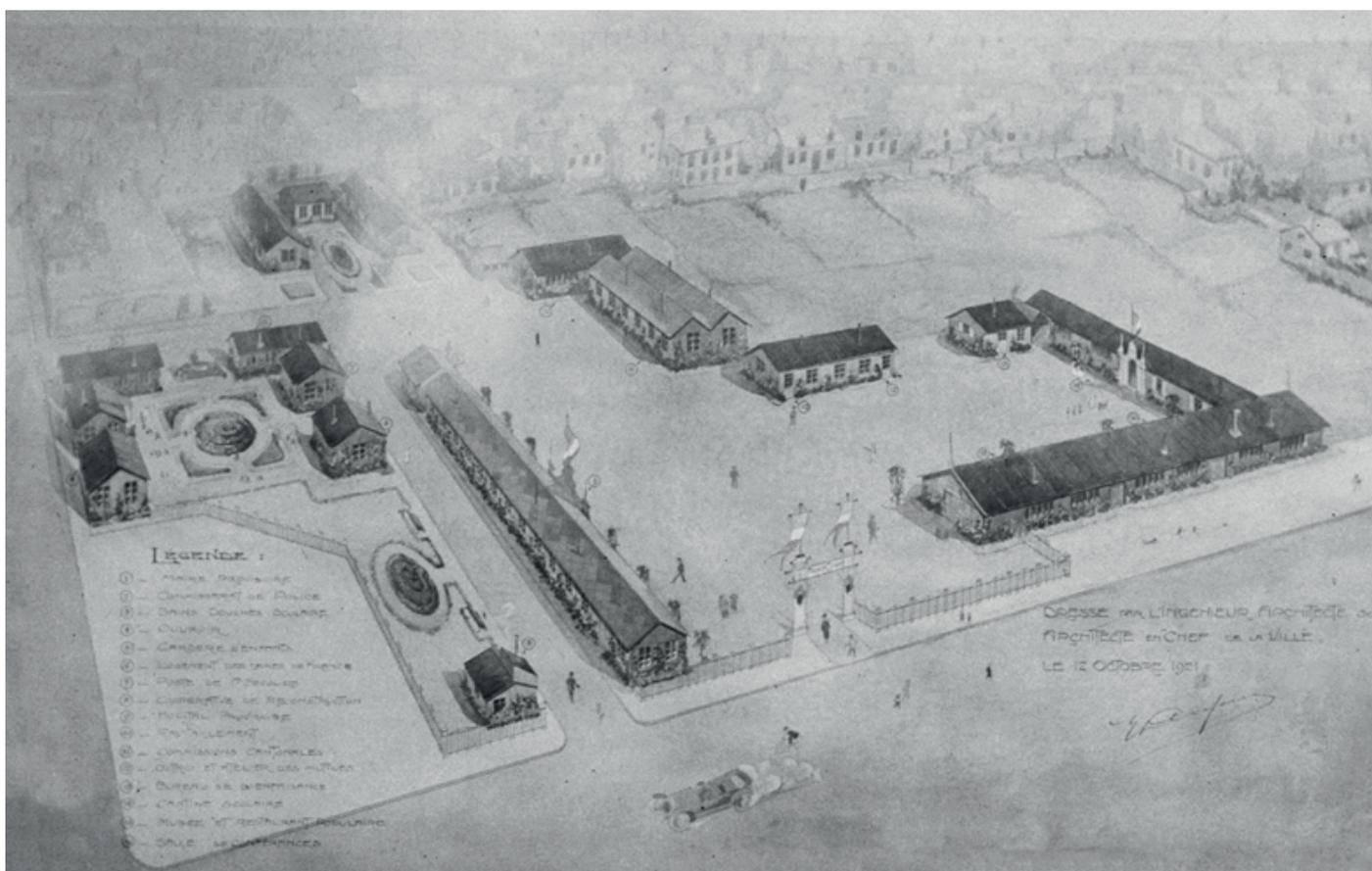
QUEEN PAR KIND OF QUEEN

L'histoire en images...

Première Guerre mondiale : l'administration communale pendant la reconstruction

Dévastée lors de la Grande Guerre, Hénin-Liétard se relève progressivement au cours des années 1920, durant lesquelles le lourd chantier de reconstruction de la ville débute. En attendant le retour à une vie normale, la Municipalité doit assurer aux habitants les services essentiels à leur quotidien.

Cela passe par la mise en place de structures provisoires, dont quelques images sont parvenues jusqu'à nous, symbolisant avec force la résilience héninoise...



Vue d'ensemble du Foyer civique installé place Wagon et regroupant « [...] les nombreux services indispensables à la reconstruction d'une cité détruite » (bulletin municipal, janvier-février-mars 1923).



Hospice provisoire, vue de la salle des hommes (1923). Au 2e plan à gauche, en blanc, Melle Perrin, directrice ; à droite, en blanc, Melle Barthel, infirmière ; entre les lits, « jeunes filles au service de l'établissement ».



Mairie provisoire (1923).



60 ans d'amour pour Anne-Marie et Roger Casadei

Roger est né rue du Tilloy le 11 janvier 1940, il a grandi entouré de 3 sœurs et 2 frères. Il fréquentera l'école Michelet, fera sa communion en l'église Saint-Henri et s'unira à Anne-Marie devant Monsieur le Curé en l'église Saint-Martin. Anne-Marie est née le 15 février 1944, elle a grandi à la cité Foch. Suite au décès de son père, âgé de 28 ans, et au remariage de sa mère, elle sera élevée par sa grand-mère, qui habitait rue de l'Egalité et auprès de laquelle elle vivra de merveilleuses années. Anne-Marie fréquentera l'école Sadi Carnot puis deviendra couturière chez Lejeune avant de se consacrer à sa famille

En bref, Roger et Anne-Marie sont de véritables Héninois !

Roger a été décoré de la médaille de la reconnaissance de la nation, de la croix du combattant, de la médaille commémorative d'Afrique du Nord et de la médaille commémorative opération maintien de l'ordre, après avoir été incorporé sous les drapeaux et avoir passé 4 mois à Arras puis être parti en Al-

gérie durant 24 mois.

Le cinéma Cameo ! Anne-Marie était allée au cinéma avec une amie et Roger était également sorti le même soir et manifestement le charme d'Anne-Marie a conquis immédiatement le cœur de Roger.

Sa stratégie de séduction n'avait rien d'exceptionnel puisqu'il s'est fendu d'un classique mais efficace : « c'est à vous ces beaux yeux là ? » Parfait... sauf que, Roger était assis derrière Anne-Marie et qu'il faudra bien expliquer par quel miracle il a pu voir ses yeux alors qu'elle lui tournait le dos. Qu'à cela ne tienne, ils se sont revus 15 jours après, la suite s'est déroulée comme une évidence. Il se sont mariés le 19 janvier 1963 et ont eu 4 enfants qui leur ont donnés 13 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Devant M. le Maire et toute leur famille, Anne-Marie et Roger ont décidé de renouveler leurs vœux comme ils l'ont fait il y a 60 ans.

L'état-civil

du mois de janvier 2023

Naissances :

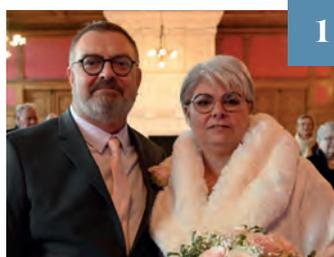
La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Taylor BEUCORNY ; Jules BEEKMAN ; Laël BOT ; Anaé BOUANEM ; Alia BOUTALEB ; Hélène COUTELET ; Charlie DELAINE ; Tom DEVOLDER ; Maïa DEVRED ; Aaron DIABY ; Camille DOLOY ; Yusuf DUMLU ; Achille GIVAUDAN ; Noélie GLEBIOSKI ; Giulia HAINAUT ; Alesio HELFRIED ; Imran HOCHÉDEZ ; Hayden JOLY ; Célio LANÇON ; Lise MONPAYS ; Lyam OUCHIB ; Emna OUDJAIL ; Arthur PARSY ; Hélène PHILIPPE FATOUX ; Maël POTEAUX ; Lola PREELLE BOUCHEZ ; Eva SADOWSKI ; Arthur SCELLES ; Aïssa TAFROUNTI KALOMBO ; Léonie TAILLIEZ ; Henri VERRIEST.

Mariages :

La Municipalité leur présente ses félicitations

Jérôme ANSOUD et Mélanie TRIBOUT ; Valérie COTON et Éric MORGANT (1) ; Christian LEMOINE et Martine VOLAND.



Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

Daniel BERNARD ; Michel BIA ; Gisèle BLIN ; Didier BOCQUILLON ; Jean BOUCAU ; Jean-Louis BOUCHER ; Maryse BOUFFAY ; Jean-Claude BRANDICOURT ; Hélène BRYNDZA ; Denise CAMUS ; Michel CLAEYSSENS ; Mitsy CORROYEZ ; Eugénie CZABANSKI ; Jean DEBUSSCHERE ; Céline DELATTRE ; Erick DELEPLACE ; Jean-Pierre DELPORTE ; Marcelle DEROCHE ; Hervé DEVEMY ; Charline DHONDT ; Nicole DRAGAR-KOZLOWSKI ; Yvonne DRUON ; Marie DURETZ ; Roger DURIEU ; Jacqueline DUSSAUSSOIS ; Marcel FIBA ; André FOSSE ; Agnès FROISSART ; Renée GACHER ; Francis GAVOIS ; Diema GHESSIER ; André GOLAWSKI ; Laetitia GRARD ; Josiane GUELQUE ; Marie-France HULOT ; Mireille JOLLANT ; Stanislaw KAWALA ; Annie-Laure LAMPIN ; Thérèse LAPAWA ; Marcelle LASBATTE ; Jean LEBEAU ; Michel LECLERCQ ; Marie-Louise LEFIN ; Christian LEGRAND ; Bernard LEMAIRE ; Jean-Pierre LEMAIRE ; Serge LENGAGNE ; Raymonde LENGAINNE ; Hélène LEROY ; Marie-Jeanne MALBRANQUE ; Hervé MINNECKEER ; Jean MOLLET ; Jean-Marie MOTYL ; Georges POCHET ; Christiane POULICHET ; Thérèse RAJEWSKI ; Clotilde RIBES ; Christophe RICHARD ; Raymonde ROBART ; Sylvie ROYER ; Floriane SILVERT ; Jean SOBIERAJSKI ; Régine TALMANT ; Jean-Paul TERNEL ; Salvatrice TESTA ; Michel T'HOOFTE ; Marie TRINEL ; Vincent TRZESNIOWSKI ; Jean-Marc VERHENNEMAN ; Marcelle WANTIER ; Jean-Michel WILLEFERT.

A la découverte des sports Héninois

Passion fitness

Le 7 février, la ville d'Hénin-Beaumont a offert l'opportunité aux **adultes débutants ou expérimentés** de découvrir le Fitness, en partenariat avec l'association Passion Fitness, une séance encadrée par Justine, **une coach diplômée**. La séance a eu lieu à la Salle Debeyre à Beaumont de 18 h 30 à 19 h 30.

La séance a consisté en une **démonstration de cardio-boxe mixée avec du renforcement musculaire**. Les 20 participants ont été ravis de découvrir cette activité dans une ambiance conviviale. Les activités proposées lors des entraînements réguliers incluent **Step, circuit training, Pilates, cardio, renforcement musculaire, LIA**, entre autres. Des séances d'essais gratuites sont offertes tout au long de l'année pour permettre aux intéressés de découvrir les différentes activités proposées.

Le Fitness n'est pas réservé aux adultes, car des activités **pour les enfants sont également proposées à partir de 3 ans**. Les enfants peuvent profiter des séances tous les mercredis de 15h à 17h.



Si vous êtes intéressé par les activités proposées par Passion Fitness, vous pouvez obtenir des renseignements en appelant le **06 82 29 49 00** ou en **visitant le site internet** : <http://fitnessbeaumont.e-monsite.com>.

Ne manquez pas cette opportunité de découvrir le Fitness dans une ambiance conviviale et d'améliorer votre santé et votre bien-être.

Prochain rendez-vous

Vous cherchez à découvrir de nouvelles activités sportives pour vous ou votre famille ?

L'Étoile Cycliste Héninoise, en collaboration avec le service des Sports de la ville d'Hénin-Beaumont, vous invite à découvrir le cyclisme le **samedi 25 mars à partir de 14 h au stade Delabre**.



Les plus petits pourront

s'essayer à un parcours d'agilité ou faire du vélo de route ou du VTT avec une draisienne, tandis que les plus grands pourront rejoindre les groupes pour une sortie route de différentes distances et niveaux. La pratique du cyclisme est ouverte à tout âge et offre de nombreux avantages pour la santé et le bien-être.

Ne manquez pas cette occasion de découvrir cette activité sportive passionnante avec l'Étoile Cycliste Héninoise. Venez nombreux nous rencontrer et en apprendre davantage sur les différentes disciplines cyclistes pratiquées au sein de notre club.

Le traditionnel **tournoi Open Volvo**

Amateurs de tennis, le Tennis Club Héninois vous invite à assister à son traditionnel tournoi Open Volvo du 3 au 26 mars 2023 à l'Espace François Mitterrand.

Plus de 250 joueurs, sans limitation de classement, s'affronteront sur les courts de tennis de l'Espace François Mitterrand lors de cette compétition passionnante. Les rencontres débiteront en semaine à 18h et les week-ends à partir de 9h.

La finale dames aura lieu le dimanche 26 mars à 14h30, suivie de la finale messieurs. La remise des prix aura lieu à l'issue des rencontres. L'entrée est gratuite, alors n'hésitez pas à venir encourager les joueurs et profiter de l'ambiance conviviale de cet événement sportif.



Top 12 : Hénin gym crée la surprise



L'équipe de gymnastique Héninoise a réalisé une performance exceptionnelle lors de la deuxième journée du championnat Top 12 en accrochant l'équipe redoutable d'Haguenau sur un match nul 24-24. Peu de gens misaient sur un tel succès face aux internationales tricolores d'Haguenau, mais les gymnastes ont réussi à remporter plus de duels que prévu, offrant à leur club une satisfaction bien méritée. Après la victoire initiale contre Beaucaire (18-29), les Héninoises ont déjà fait un pas important vers le maintien dans le championnat, voire même peut-être vers de meilleurs résultats à venir. La présidente et les entraîneurs sont fiers du travail accompli par leur équipe.

Escrime : Hénin-Beaumont accueille les talents de demain !



Le monde de l'escrime se retrouve à Hénin-Beaumont pour la troisième étape du circuit national junior masculin et féminin les 18 et 19 mars 2023. Plus de 350 garçons et filles, représentant des clubs de toute la France et des Dom-Tom, vont participer à cette compétition qui est une référence pour les sélections internationales, le classement national et les qualifications aux championnats de France.

Le Cercle d'Escrime d'Hénin-Beaumont organise cet événement en collaboration avec la Ville. Les tireurs garçons débiteront les épreuves éliminatoires le samedi 18 mars à partir de 13h, avec un tour de poule suivi du tableau d'élimination directe. La compé-

titution reprendra le lendemain dès 8h, avec l'entrée en lice des filles. Les finales masculines et féminines sont prévues aux alentours de 16h30.

Cette compétition sera une occasion pour les jeunes tireurs de se mesurer aux meilleurs de leur catégorie, de progresser dans leur pratique de l'escrime, et peut-être de se révéler au niveau national voire international. L'ambiance sera électrique et l'enjeu important, mais l'esprit de fair-play et de respect des adversaires sera également de mise. Les organisateurs espèrent que cette troisième étape sera un succès et que les participants pourront repartir avec des souvenirs mémorables.

Marche nordique

programme du mois de mars

Nous vous donnons rendez-vous chaque mercredi dès 10 h pour la randonnée / marche nordique. Activité gratuite ouverte à tous, pour tous les âges et tous les niveaux.

mercredi 1^{er} mars :

Stade Delabre
574 bd Emile Basly

mercredi 8 mars :

Stade Delmotte
1056 rue Pierre Brossolette

mercredi 15 mars :

Stade Limousin
Rue Saint-Martin

mercredi 22 mars :

Espace François Mitterrand
Rue René Cassin

mercredi 29 mars :

Ecole Guy Mollet
Rue Berthie Albrecht

Gym douce

programme du mois de mars

Nous vous donnons rendez-vous chaque lundi de 15 h 30 à 16 h 30 à l'Atrium 75 avenue des Fusillés. Activité gratuite ouverte aux seniors.

Taïso

programme
du mois de mars

Nous vous donnons rendez-vous chaque mardi de 9 h à 10 h à l'Espace François Mitterrand, rue René Cassin. Activité gratuite ouverte aux seniors.

Inscription au 03 21 08 60 40
ou en flashant ce QR code :



Au centre de loisirs, deux semaines de fêtes en grandes pompes !

Comme à chaque période de vacances, le centre de loisirs d'Hénin-Beaumont a ouvert ses portes aux enfants de la ville du 13 au 24 février. Mois de février oblige, les enfants ont pu se préparer tout au long de ces deux semaines à la grande fête foraine de la fin de la première semaine mais surtout au défilé de carnaval le tout dernier jour.

Après avoir imaginé leurs propres costumes et leurs chars, enfants comme animateurs se sont approprié leurs créations pour un grand défilé dans les rues de la ville.

Lors de la fête foraine, les animateurs se sont dépassés pour proposer aux enfants une journée rayonnante avec jeux en extérieur, chamboule-tout confectionné par les enfants eux-mêmes et stand à barbe-à-papa !

Nous vous attendons nombreux pour les prochains centres de loisirs en avril prochain !



Au Centre d'Animation Jeunesse, des activités pour les jeunes et par les jeunes



Lundi matin, 10 h. Au 2ème étage de la Maison Anne-Franck, une vingtaine de jeunes sont rassemblés. Dans le salon, certains jouent avec leur téléphone dans un des canapés drapés de beige pendant qu'autour d'une table rectangulaire Marianne, l'animatrice, discute avec quelques filles. Devant elles, des jetons.

De l'autre côté, les garçons, raquette à la main, balle de ping-pong en l'air. Lionel, un autre animateur, du bas de l'escalier extérieur demande de l'aide : les goûters de la semaine sont arrivés ! Ni une ni deux, chacun met en pause son activité pour prêter main forte, plus ou moins habilement, faut-il l'avouer. Il y a ceux qui montrent des muscles en portant deux packs de jus de fruits, alors que certains préfèrent remonter les cartons vides. Quoi qu'il en soit, en

quelques minutes tout est rangé.

Finalement, tout le monde se rassemble dans le salon. Lionel prend la parole. La première matinée des vacances est dédiée à la confection du planning. On échange. Ce sera finalement un rallye photo qui sera organisé pour la Saint-Valentin. Grâce aux fameux jetons, le planning se complète sur une pancarte à l'allure de téléphone portable : dodge ball le mardi, cinéma le mercredi après-midi, zombie run le jeudi et trampoline le vendredi après-midi.

Il est quasiment midi, le groupe se disperse. Certains resteront manger sur place, d'autres sortiront. Cet après-midi, ils se retrouveront pour un Foot en salle.

Options du lycée Darchicourt menacées : nos élus se mobilisent

Fin janvier, on apprenait que les services de l'Education nationale projetaient la suppression d'une cinquantaine d'heures de cours au lycée Fernand-Darchicourt. Une décision unilatérale qui ferait fermer une classe par niveau et quasiment toutes les options et spécialités de l'établissement.

Le 2 février dernier, élèves comme professeurs ont organisé l'enterrement de leurs options, face à un cercueil de carton, annonçant une à une les matières qui disparaîtront à la rentrée prochaine : russe, chinois, théâtre, arts plastiques, cinéma...

Partageant l'inquiétude et l'incompréhension, aussi bien du personnel enseignant que des familles, M. le Maire a interpellé par écrit la Rectrice et les élus de la majorité municipale se sont rendus devant l'établissement lors de la manifestation organisée en soutien aux élèves. Il en va de leur réussite éducative !



La classe de maternelle de l'école Armand-Fallières sauvée !



A l'école Armand-Fallières, c'est un même combat qu'ont connu les instituteurs et les parents. En maternelle, **le rectorat avait décidé la fermeture d'une classe.** Là encore, c'est l'intérêt de l'enfant, et donc sa réussite éducative, qui était mis à mal. Par cette décision, les élèves de maternelle se seraient retrouvés à près de 25 par classe comme l'expliquait M. le Maire à l'inspection académique dans son courrier !

Néanmoins, **la mobilisation de tous les acteurs aura permis l'annulation pure et simple de cette décision** injuste et injustifiée.

Bien que le rectorat ait revu sa copie, la Municipalité continuera à rester vigilante quant à l'avenir de l'école.

A ce jour, aucune autre école n'est menacée à Hénin-Beaumont.

Rentrée scolaire 2023 :

Les inscriptions sont ouvertes

Nous avons le plaisir de vous informer que les inscriptions pour la prochaine année scolaire sont ouvertes et auront lieu du 9 janvier au 28 avril 2023. Il est important de noter que l'inscription est obligatoire pour les enfants nés en 2020 non scolarisés, les enfants qui passent en CP et les enfants qui changent d'école suite à un déménagement.

Si votre enfant est né entre le 1er janvier et le 30 juin 2021, vous pouvez faire une demande de préinscription qui sera étudiée par nos services. Elle pourra être retenue en accord avec le directeur ou la directrice de l'école et en fonction du nombre de places disponibles dans l'établissement.

Vous pouvez également faire une demande de dérogation à la carte scolaire si vous souhaitez scolariser votre enfant dans une école qui n'est pas dans votre secteur. Les raisons doivent être recevables et dûment justifiées. Votre demande sera étudiée et pourra être acceptée sous réserve de places disponibles dans l'établissement demandé.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au Service Éducation - Jeunesse situé au Pôle Social et Familial, 143 avenue des fusillés, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15, sur le Portail Famille et sur le site de la Mairie d'Hénin-Beaumont. Ils doivent être retournés complets, signés et accompagnés d'une photocopie du livret de famille complet, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et si un jugement a été rendu, joindre la copie complète de celui-ci.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre service au 03.21.74.91.91.

Inscriptions au centre de loisirs printemps 2023

Organisation générale

Les Accueils de loisirs seront ouverts de 9 h à 17 h aux enfants âgés de 3 à 13 ans, répartis selon les tranches d'âge. Les Accueils de loisirs pour les enfants des classes maternelles et élémentaires se dérouleront dans les locaux du groupe scolaire Michelet. Le centre sportif occupera l'Espace François Mitterrand.

Une garderie sera proposée, pour les accueils de loisirs Michelet maternelle et élémentaire, de 7 h à 8 h 45 et de 17 h à 19 h. Cette garderie sera également accessible matin et soir aux enfants fréquentant le centre sportif.

Lieux et dates de fonctionnement

3-11 ans : Groupe scolaire Michelet - du 17 au 28 avril 2023

8-13 ans : Centre sportif : E. F. Mitterrand - du 17 au 21 avril 2023

Dates et lieux d'inscription

du samedi 18 au mercredi 22 mars 2023, 17 h, en ligne via le portail famille

du lundi 27 au mercredi 29 mars 2023, au guichet du service Éducation - Jeunesse

Le dossier d'inscription 2022-2023 dûment complété, auquel doivent être joints les documents demandés, est obligatoire pour valider définitivement toute inscription.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au Service Éducation - Jeunesse, Pôle Familial et Social - 143 avenue des Fusillés, 03 21 74 91 91



Animateurs : à vos candidatures !



La ville d'Hénin-Beaumont est à la recherche de nouveaux animateurs stagiaires ou titulaires pour ses centres de loisirs du printemps, du 17 au 28 avril prochain. Si vous êtes passionné(e) par l'animation et que vous souhaitez partager votre savoir-faire avec des enfants et des jeunes, nous avons besoin de vous !

Nous recherchons des personnes motivées, dynamiques et responsables pour encadrer des activités ludiques, éducatives et sportives au sein de nos centres de loisirs. Vous devrez être en mesure de proposer des animations variées et adaptées aux différents âges des enfants, tout en garantissant leur sécurité et leur bien-être. Rejoignez notre équipe

d'animateurs et contribuez à offrir aux enfants de notre ville des moments de détente, de loisirs et d'apprentissage inoubliables !

Une expérience préalable dans l'animation est appréciée, mais pas obligatoire.

Si vous êtes intéressé(e), envoyez-nous votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement@mairie-heninbeaumont.fr. Nous vous recontacterons rapidement pour un entretien.

Renseignements auprès du service Education - Jeunesse au 03 21 74 91 91 - du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

Collecte pour les chats libres de la ville

Les prochaines collectes se feront les mercredis 1^{er} mars, 5 avril et 3 mai 2023 de 14 h à 19 h, au service de la protection animale, 8 rue Voltaire, à côté de l'hôtel de ville.

Vous pourrez y déposer de la nourriture mais également des couvertures et autres dons à destination des chats libres de la ville.

Don du sang

L'établissement français du sang organise ses prochaines collectes **les mardis 14 mars, 11 avril et 9 mai 2023, de 10 h à 18 h, à la salle Prévert, rue Jacques Prévert.**

Prenez rendez-vous sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Pass seniors

Marche nordique :

1^{er} mars - Stade Delabre
8 mars - Stade Delmotte
15 mars - Stade Limousin
22 mars - Espace François Mitterrand
29 mars - Ecole Guy Mollet

Fitness d'entretien / Gym douce

Tous les lundis de 15 h 30 à 16 h 30 à Atrium Maison Sport Santé , 75 avenue des Fusillés

Taïso :

Tous les mardis de 9h à 10h à l'Espace François Mitterrand, rue René Cassin

Atelier Mémoire :

Tous les vendredis de 14 h à 16 h à la salle Prévert, rue Jacques Prévert

Médiathèque : à 14h30

Mardi 14 mars : atelier d'écriture spécial poésie
Mardi 28 mars : atelier grainothèque

Pour la bonne organisation des activités, il est nécessaire de s'inscrire au 03.21.77.35.53



Journée mondiale de l'endométriose

La Journée Mondiale de l'Endométriose se tient chaque année le dernier samedi du mois de mars. Cette journée vise à sensibiliser le public à cette maladie méconnue et souvent mal diagnostiquée, qui affecte environ 1 femme sur 10 dans le monde.

La Journée Mondiale de l'Endométriose est une occasion pour les personnes

atteintes d'endométriose, les professionnels de santé, les chercheurs et les organisations de patients de se rassembler et de promouvoir la sensibilisation à la maladie. L'objectif est de promouvoir une meilleure compréhension de l'endométriose, de ses symptômes, de ses effets sur la vie quotidienne et de ses conséquences sur la santé reproductive.



Journée mondiale de l'autisme

Promue chaque 2 avril, la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme permet de sensibiliser le public à cette atteinte du développement neurologique qui affecte la communication, les relations sociales et les comportements.

L'objectif de la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme est d'offrir une meilleure compréhension de l'autisme et des défis auxquels sont confrontées les personnes qui en sont atteintes.



Mois du dépistage du cancer colorectal

Mars Bleu a été lancé en 2009 par le ministère de la Santé et l'Institut national du cancer. C'est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal , qui touche aussi bien les femmes que les hommes. 95 % des cas sont diagnostiqués après 50 ans. Il est la cause de 18 000 décès par an et est le 2^e cancer le plus meurtrier.

Il se développe le plus souvent à partir de lésions appelées polypes, présentes sur la muqueuse du colon ou du rectum. Dans la majorité des cas, le polype reste bénin mais il peut dégénérer en cancer. La plupart sont asymptomatiques mais il est possible qu'ils entraînent des saignements souvent invisibles à l'œil nu. C'est pour cela que le dépistage repose sur la recherche de sang dans les selles.

Le test est simple, rapide et indolore. Il est destiné aux personnes de 50 à 74 ans, sans symptôme ni antécédent et il est recommandé de le faire tous les deux ans. Il est pris en charge à 100% par l'assurance-maladie.

Il se présente sous la forme d'un kit qui est disponible en pharmacie ou à commander en ligne depuis le site monkit.depistage-colorectal.fr.

Le dépistage précoce permettrait de guérir 9 cancers sur 10. En cas de doute ou de symptômes, consultez votre médecin.



Sortir de l'illectronisme grâce au pass numérique

Il y a un peu plus d'un an, le Département du Pas-de-Calais instaurait une nouvelle aide pour aider les habitants à sortir de l'illectronisme. Entendez, éduquer à l'utilisation des outils informatiques, omniprésents dans notre quotidien.

Que ce soient les services des impôts, de la Caf, pour prendre un rendez-vous médical ou professionnel, le numérique est devenu plus que nécessaire, le maîtriser est indispensable. Selon l'INSEE, en 2019, 1 Français sur 6 n'utilisait jamais internet, et un tiers manquait de compétences numériques de base.

La distribution des pass du Département a commencé en décembre 2021. Un an après, près de 4000 carnets de chèques d'une valeur de 100 € ont été distribués sur l'ensemble du territoire pour un total de 410 bénéficiaires. Le dispositif court jusqu'au 31 janvier 2025, 50 000 pass sont à distribuer. Cette opération, cofinancée par l'ANCT, le Feder et le Département, s'élève

à 500.000 €.

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il faut se rapprocher de prescripteurs, qui instruiront cette demande. A Hénin-Beaumont, c'est le rôle du CCAS de proposer aux personnes âgées, aux personnes sans emploi, aux bénéficiaires du RSA ou autres, un accompagnement numérique adapté à leur insertion dans le monde moderne.

Puisque chaque personne est différente, une réévaluation du besoin de formation est effectuée en sortie : si au bout des 10 h de formation, le bénéficiaire souhaite approfondir ou consolider ses connaissances, une nouvelle demande peut être formulée.

Le 8 février dernier, M. le Maire s'est rendu au Greta d'Hénin-Beaumont pour remettre les carnets aux premiers bénéficiaires du territoire.

Pour plus de renseignements, prenez contact avec le CCAS au 03.21.77.35.65.

Les permanences au CCAS

Lundi matin :

Permanence UDAF « Point Conseil Budget » *

Lundi après-midi :

Samps *

Mardi matin :

Permanence administrative Caf *

Mardi après-midi :

Permanence assistante sociale CPAM-Carsat *

Mercredi après-midi et jeudi matin :

Permanence assistants sociaux Caf *

Les Jeudi et vendredi après-midi de chaque mois :

Permanence Greta

Vendredi matin :

Permanence Le Sagittaire **

* sur rendez-vous

** avec et sans rendez-vous

Journée Internationale des Droits des Femmes

La Journée Internationale des Droits des Femmes est célébrée chaque année le 8 mars. Elle permet de valoriser les réalisations des femmes dans tous les domaines, tout en soulignant l'importance de l'égalité des sexes et de la lutte contre la discrimination.

La Journée Internationale des Droits des Femmes est une occasion pour les femmes du monde entier de se rassembler, de manifester leur solidarité et de revendiquer leurs droits. Les événements et les activités organisés pour célébrer cette journée incluent des marches, des conférences, des rassemblements et des campagnes de sensibilisation.





Centre Social

Le centre social est un lieu d'animation de la vie sociale ouvert à tous autour des valeurs de solidarité, respect de la dignité humaine et de la démocratie.

C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations. Il favorise le développement des liens familiaux et sociaux, de la vie associative. Il offre accueil, informations, orientation et accompagnement et permet de bénéficier d'un service, d'animations et activités diverses à finalité sociale.

Les valeurs de démocratie, solidarité et respect de la dignité humaine sont portées par l'ensemble des professionnels de la structure.

Le projet du centre social nous permet de faire vivre ces valeurs autour d'axes primordiaux tels que le lien entre les personnes, la santé, la parentalité et l'insertion et l'emploi. La participation des habitants étant au cœur du projet, s'investir bénévolement au sein du centre social est possible !

Selon vos disponibilités, vos envies, vos savoirs et vos savoir-faire, n'hésitez pas à vous joindre à nous pour apporter des idées, votre aide ou animer une activité (loisirs créatifs, atelier cuisine, aide à l'organisation d'une manifestation ou tout simplement participation à la vie du centre).

Pour nous rencontrer, rien de plus simple, venez directement au **Centre social situé impasse Louise Michel** ou appelez-nous au **03 21 77 22 80**.

Un nom pour le centre social !



Parce que ce centre social est le vôtre, la Municipalité lance un appel afin de le baptiser. Vous avez jusqu'au 15 mars pour nous adresser vos propositions par courriel :

communication@mairie-heninbeaumont.fr

Vos propositions devront être motivées. A vos idées !

Sport
Loisirs créatifs
Accompagnement
Ecoute
Aide aux devoirs

...

Télécharger le programme !



Jours et horaires d'ouverture **HORS VACANCES SCOLAIRES**

Le lundi, de 14 h à 18 h 30
Du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et
de 14 h à 18 h 30
Le samedi, de 14 h à 18 h

PENDANT LES VACANCES

Le lundi au vendredi, de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

Rappel des obligations et

Le printemps approchant, beaucoup de personnes vont entamer des projets pour leur logement tels que la construction, l'extension, la rénovation ou la modification de l'aspect extérieur. Avant de commencer ces projets, il est important de se rappeler des règles élémentaires et des obligations en matière d'urbanisme, notamment pour les démarches administratives préalables nécessaires. Ces projets peuvent inclure la construction d'une maison, d'un garage, d'une piscine, d'une annexe ou la pose d'une clôture, d'un portail ou d'un portillon.

Quelques informations générales importantes

1 Ne pas se précipiter

Il est indispensable de ne pas précipiter les choses en ne commandant pas des matériaux de construction avant d'avoir obtenu les autorisations d'urbanisme nécessaires pour votre projet. Cela peut entraîner des problèmes si les matériaux ne sont pas compatibles avec les règles en vigueur. Il est également important de déposer vos demandes d'autorisation le plus tôt possible, car l'instruction prend généralement plusieurs mois. Il est donc primordial d'anticiper et de ne pas brûler les étapes de votre projet.

2 Respecter le Plan Local d'Urbanisme

Il est important de toujours respecter les règles d'urbanisme nationales et locales, même si votre projet ne nécessite pas de formalité particulière. Les règles peuvent être consultées *via* le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Si ces règles ne sont pas respectées, cela peut constituer une infraction d'urbanisme qui peut entraîner des amendes et/ou la démolition du projet.

3 Comment se procurer le PLU ?

La dernière version du PLU approuvée le 4 février 2022 est consultable sur le site internet de la ville, n'hésitez pas à flasher le code ci-joint. Sur demande, ce document est également tenu à la disposition du public auprès du service urbanisme.



4 L'accord de l'Architecte des Bâtiments de France

Si votre bâtiment se trouve à moins de 500 mètres d'un monument historique, d'une cité minière inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco ou s'il est considéré comme remarquable dans la commune, vous devrez obtenir un avis favorable de l'ABF pour tout projet de construction ou de rénovation. Votre projet pourrait donc être remis en question voire compromis.

5 Reconstruire = construction neuve !

Si vous démolissez une construction et la reconstruisez, l'administration considèrera qu'il s'agit d'une construction neuve. L'autorisation d'urbanisme requise sera fonction de la surface nouvelle créée, sans déduction de la surface démolie.

Les permanences du service urbanisme :

La Direction de l'urbanisme et des affaires foncières ne se trouve plus à l'Espace Lumière, mais à l'Hôtel de Ville. Vous pouvez contacter le service urbanisme pour obtenir des conseils sur votre projet et pour vous renseigner sur les démarches administratives à effectuer. Des permanences physiques sont organisées chaque vendredi matin uniquement sur rendez-vous pris au maximum 48 heures à l'avance par téléphone 03 21 08 88 68 ou par email : urbanisme@mairie-heninbeaumont.fr

Il est important de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en mairie. Les permanences sont assurées par une instructrice-gestionnaire qui vous fournira des conseils et une analyse de votre projet. Les permanences téléphoniques restent également disponibles durant les heures d'ouverture de la mairie.

3 façons de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme :

- en version papier et de manière physique à l'accueil de la mairie, en déposant votre dossier dans une enveloppe dans l'urne prévue à cet effet ou en l'envoyant par voie postale à l'Hôtel de Ville ;
- de manière dématérialisée et gratuite en ligne via le lien d'accès à la plate-forme de la ville ;
- par voie électronique via l'adresse email du service urbanisme de la ville.

URBANISME : et des règles élémentaires

D'autres obligations existent

La RE 2020 :

C'est une réglementation environnementale qui s'applique aux constructions neuves et aux extensions de bâtiments. Elle vise à améliorer la performance énergétique et à réduire la consommation. Les trois objectifs principaux de la RE 2020 sont d'encourager la sobriété et l'efficacité énergétiques, de garantir la fraîcheur des bâtiments en cas de forte chaleur, et de réduire l'impact carbone sur le cycle de vie des bâtiments neufs en favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables et de matériaux biosourcés.

Rénovation, modification de l'aspect extérieur, changement de destination et démolition

- Rénovation ou transformation intérieure sans changement de destination et sans création de SdP : aucune formalité. Si fusion ou création de pièces par cloisonnement, il conviendra d'en avvertir le centre des finances publiques d'Hénin-Beaumont (déclaration de modèle H1 pour une maison (Formulaire 6650) ou H2 pour un appartement (Formulaire 6652))
- Modification de l'aspect extérieur (Ravalement de façade, sablage, rejointoiement, changement de couleur sur façade ou toiture, pose d'un bardage, d'une ITE, remplacement des menuiseries, fenêtres de toit, baie vitrée, garde-corps, cheminée, réfection-remplacement de la toiture...) ou transformation d'une surface close et couverte en un local constituant de la SdP > 5m² (par exemple, transformation d'un garage en pièce à vivre : DP).
- Changement de sous-destination uniquement : aucune formalité.
- Changement de destination seul : DP.
- Modification de la façade ou de la structure porteuse d'un bâtiment couplée à un changement de destination ou sous-destination : PC.
- Pour toute démolition : PD (le Permis de Démolir ayant été instauré sur l'ensemble du territoire communal).

L'obligation de recourir à un architecte

Le recours à un architecte peut être obligatoire selon la nature du projet et la situation de la personne qui le réalise. Il convient de se poser plusieurs questions : Mon projet est-il soumis à permis de construire ou à déclaration préalable ? La demande est-elle déposée par un particulier ou une personne morale ? La surface de plancher ou l'emprise au sol après travaux dépassent-ils certains seuils ?

En fonction des situations, il faudra également connaître :

- le classement du terrain au sein du plan de zonage du PLU (en zone U ou 1 AU ?),
- l'Emprise au Sol (ES) créée par le projet,
- la Surface de Plancher (SdP) éventuellement créée par le projet,

Parfois :

- la Surface de Plancher du bâtiment existant,
- la surface totale du bâti après travaux (construction existante + extension).

Construction nouvelle isolée	ES ≤ 5m ²	ES > 5m ² et ≤ 20m ²	ES > 20m ²
SdP ≤ 5m ²	Aucune formalité, mais respect des règles du PLU - DP en secteur protégé	DP	PC
SdP > 5m ² et ≤ 20m ²	DP	DP	PC
SdP > 20m ²	PC	PC	PC

Extension (En zone U)	ES ≤ 5m ²	ES > 5m ² et ≤ 20m ²	ES > 20m ² et ≤ 40m ² , avec ES de l'existant + extension ≤ 150 m ²	ES > 20m ² et ≤ 40m ² , avec ES de l'existant + extension > 150 m ²	ES > 40m ²
SdP ≤ 5m ²	DP	DP	DP	PC	PC
SdP > 5m ² et ≤ 20m ²	DP	DP	DP	PC	PC
SdP > 20m ² et ≤ 40m ² , avec SdP de l'existant + extension ≤ 150 m ²	DP	DP	DP	PC	PC
SdP > 20m ² et ≤ 40m ² , avec SdP de l'existant + extension > 150 m ²	PC	PC	PC	PC	PC
SdP > 40m ²	PC	PC	PC	PC	PC

COMPOSTAGE

vos déchets alimentaires sont

Si le meilleur déchet reste celui que nous ne produisons pas, certains peuvent néanmoins constituer une ressource. Outre les opérations de recyclage de matières telles que le plastique, le papier, ou le déchet vert, vos déchets alimentaires peuvent être utilisés pour le compostage.

La majorité des déchets ménagers sont, soit enfouis, soit incinérés et les déchets alimentaires représenteraient 30% du poids total de déchets produits par habitant. Dès lors, l'utilisation d'un composteur permettrait de réduire de manière significative le volume de déchets et limiter les coûts inhérents à leur collecte et à leur traitement. A ces coûts, pris en charge par les collectivités et donc par les citoyens, s'ajoute en plus le coût énergétique de ces opérations qui ont un impact sur l'environnement.

Quel est l'intérêt du compost ?

D'une manière générale, le compostage des déchets alimentaires permet, à grande échelle, d'enrichir les sols et de favoriser le développement des végétaux et donc de la biodiversité. Il contribue également à la captation au niveau du sol du CO₂ en amenant des matières organiques.

Ce qui est valable à grande échelle l'est également pour nos jardins individuels. Le compost peut être utilisé pour repoter ses plantes, les nourrir toute l'année, ou alimenter son potager sans produit chimique.

Le compost c'est quoi ?

Les déchets alimentaires entrent dans un processus de décomposition sous l'action de la chaleur et de l'oxygène. Des organismes se développent dans le composteur et dégradent la matière organique pour fournir à terme une matière fertilisante naturelle qui nourrira vos végétaux ; matière qui, contrairement à certaines idées reçues, ne génère pas de mauvaises odeurs si le compost est correctement entretenu.

S'il est possible de réaliser un compost en tas dans votre jardin, l'utilisation d'un bac, (composteur), est plus esthétique et met votre compost à l'abri des contraintes climatiques. Par ailleurs, les déchets se dégradent plus rapidement et vous pourrez obtenir du compost sous un délai plus court.

Quels déchets mettre dans le composteur ?

Tous les déchets alimentaires ne sont pas les bienvenus dans un composteur. Les os, la viande, le poisson, les corps gras doivent être évités. En revanche, les déchets de fruits et légumes, les autres restes de repas, les coquilles d'œufs, le marc de café, les sachets de thé, ou les croûtes de fromage peuvent être déposés dans le composteur. Sont également acceptés les mouchoirs en papier, le carton, les fleurs

fanées, les herbes non désirées, (dites « mauvaises herbes »), les feuilles mortes, les déchets de tontes, (en petite quantité), les écorces, ou les branches broyées.

Comment entretenir son compost ?

Il suffit d'appliquer trois règles pour obtenir un compost de qualité :

1 - Diversifier les déchets : il ne s'agit pas simplement de déposer des déchets, il est nécessaire de varier les apports entre les déchets humides, (fruits, légumes, thé, café, tontes de gazon...), permettant aux micro-organismes de se nourrir et les déchets secs, (carton, feuilles mortes, paille...), pour aérer le compost.

2 - Conserver une certaine humidité en arrosant le compost modérément s'il est trop sec car c'est l'humidité qui permet la transformation des déchets.

3 - Aérer le compost. Cette opération, qui consiste à retourner régulièrement le compost, permet d'apporter de l'oxygène nécessaire à la décomposition de la matière organique.

Au bout de quelques mois, vous obtiendrez un compost qui ressemblera, par sa texture, à du terreau. Il sera alors prêt à l'emploi pour enrichir votre potager, ou vos plantes.

En pratiquant le compostage, vous limiterez vos déchets, rendrez à la terre ce qu'elle vous a donné, vous agirez pour le bien de votre environnement et contribuerez au bien-être des générations futures.

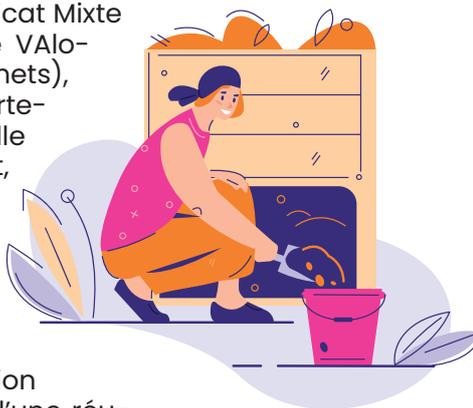


une ressource



Où se procurer un composteur ?

Le SYMEVAD, (SYndicat Mixte d'Élimination et de VALorisation des Déchets), organisera, en partenariat avec la ville d'Hénin-Beaumont, une opération destinée à promouvoir l'utilisation des composteurs.



Cette intervention prendra la forme d'une réunion publique qui aura lieu le 18 avril à 18h30 dans la salle Prévert située rue Prévert à proximité du Pôle Social et Familial. Lors de cette rencontre, un représentant du SYMEVAD expliquera la technique du compostage, le montage du composteur, la manière de l'alimenter en matière organique et les bonnes pratiques d'utilisation du compost. Au terme de cette réunion, les participants pourront bénéficier gratuitement d'un composteur, à raison d'un équipement par foyer.

Si vous êtes intéressé par cette technique de valorisation des déchets et que vous souhaitez participer à cette réunion, il suffit de vous inscrire en contactant le SYMEVAD au n° 03 21 74 35 99, ou en complétant le formulaire d'inscription sur leur site internet www.symevad.org, rubrique « passez au compostage à domicile ».

Réseau électrique rue Jean-Jacques Rousseau : coupures et rénovations

Le réseau électrique de la rue Jean-Jacques Rousseau a subi plusieurs coupures générales en décembre. En collaboration avec les équipes municipales, Enedis a mis en place des mesures temporaires pour rétablir l'électricité, comme un raccordement à un groupe électrogène et une modification de l'installation d'un poste de transformation. Des travaux ont été effectués dans la cour de l'école Octave Legrand pour protéger les câbles électriques. Enedis prévoit de remplacer les réseaux existants en mauvais état par une solution définitive d'ici l'été 2023.

Nouveaux points de collecte textile dans la commune

La commune a réalisé une étude de faisabilité en collaboration avec la structure Le Relais pour l'installation de nouveaux Points d'Apport Volontaire (PAV) pour la collecte de textile usagé. En plus des trois sites existants, sept nouveaux PAV seront installés en mars, avec la possibilité d'ajouter d'autres sites si nécessaire. Les consignes de tri incluent le dépôt de vêtements et de linges de maison dans des sacs fermés de 30 litres, ainsi que des chaussures et des articles de petite maroquinerie. Les articles humides ou souillés ne doivent pas être déposés.

Et si vous réduisiez vos déchets de jardin et de cuisine, avec l'aide du SYMEVAD ?



REMISE D'UN COMPOSTEUR

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE ET AUTRES TECHNIQUES

MAR. 18 AVRIL 18H30

SALLE PRÉVERT
RUE JACQUES PRÉVERT À L'ANGLE AVEC L'AVENUE DES FUSILLÉS

HÉNIN-BEAUMONT

*Inscriptions et informations au 03 21 74 35 99 ou sur symevad.org

Le Colysée, patrimoine historique de notre ville, bénéficie de travaux de rénovation minutieux



Le Colysée, monument historique emblématique de notre ville, est actuellement en travaux. Ceux-ci ont débuté le 5 décembre 2022 et ont été interrompus temporairement le 14 décembre. L'objectif est de rénover complètement la façade du bâtiment en effectuant une reprise des modénatures métalliques en façade ainsi qu'une réfection de la façade maçonnée avec application d'un enduit de finition.

Beaumont : le monument aux morts rénové



Le Monument aux Morts de Beaumont a fait l'objet d'une rénovation complète, comprenant la remise à neuf de la stèle, des plaques commémoratives, des dorures et parements, ainsi que du poilu, qui a été sablé et remis en peinture en atelier. L'opération a été réalisée par l'entreprise Sansone pour un montant total de 18 886 €. En outre, un mât porte-drapeau ainsi qu'un drapeau français ont été installés pour clore l'opération le 28 février dernier.

Cependant, durant la phase d'exécution des travaux, des besoins supplémentaires ont été découverts et ont entraîné une interruption temporaire des opérations de rénovation de la façade. Toutefois, les équipes techniques sont mobilisées pour faire en sorte que ces travaux puissent être réalisés dans les meilleures conditions et dans les plus brefs délais possibles.

En raison de la logistique et de l'accès au bâtiment, la cantine scolaire exploitant le Colysée a été délocalisée à la salle Polonia pendant la durée des travaux. Cette décision a été prise pour assurer la sécurité et le confort des élèves tout en garantissant une continuité de service.

La rénovation de la façade du Colysée est un chantier d'envergure qui vise à préserver notre patrimoine historique et le mettre en valeur pour les générations à venir.

Le Foyer Léon Jouhaux fait peau neuve



Le foyer Léon Jouhaux a entrepris une rénovation complète de sa toiture, comprenant le désamiantage et la dépose de l'ancienne toiture, la mise en place d'une nouvelle toiture en imitation tuiles rouges, ainsi que la réfection des chéneaux et descentes d'eau de pluie. Les travaux, confiés à l'entreprise Sodacen pour la partie désamiantage et à l'entreprise Coexia enveloppe pour la partie couverture, ont débuté le 30 janvier 2023 et ont été achevés le vendredi 3 mars 2023. Le coût total de l'opération s'élève à 57 120 €.

MARCHÉ de Pâques Polonais

Rendez-vous les 31 mars, 1er et 2 avril !

De la gastronomie et de l'artisanat polonais, mais aussi des œufs de Pâques !

De nombreux stands spécialisés dans la gastronomie et de l'artisanat polonais sont à découvrir, ainsi qu'un espace brasserie permettant de déguster les spécialités culinaires de Pologne dans une ambiance musicale traditionnelle. Une atmosphère unique que vous êtes chaque année impatients de retrouver ! Les ateliers de confection des œufs de Pâques « Pisanki » vous seront mis à disposition gratuitement pour que les enfants puissent fêter Pâques comme il se doit.

Un an après, le Marché de Pâques toujours solidaire avec l'Ukraine

Pour cette édition 2023 du Marché de Pâques polonais, rendez-vous à l'Espace François Mitterrand dès le vendredi 31 mars à 20 h 30 pour un concert de musique slave revisitée par Folk et Iskra. Les billets sont en vente à 5 € l'unité auprès du Ch'ti Boucher (commerçant situé au 1 rue Pasteur à Héning-Beaumont) et les bénéfices seront reversés à Podaj Dalej, association de Konin, ville sœur d'Héning-Beaumont, qui œuvre pour venir en aide aux réfugiés de guerre ukrainiens.



Venez faire la fête à la polonaise durant tout le week-end !

Concert le vendredi 31 mars au soir puis marché de Pâques le samedi 1er et dimanche 2 avril de 10 h à dans l'ambiance folklorique polonaise avec les orchestres KS Orkiestra et Freddy Mark : Héning-Beaumont fêtera la Pologne tout le week-end, avec notamment un concert gratuit de folklore polonais par Kordian le samedi à 17 h, et un repas polonais dansant à 20 h (15 €, sur réservation au 06 80 10 75 63). Les visiteurs pourront faire la fête jusqu'à minuit le samedi 1er avril dans une ambiance chaleureuse et conviviale ! Nous vous attendons nombreux.

Marché de Pâques polonais

Espace François Mitterrand
31 mars, 1er et 2 avril
Vendredi 31 mars à 20 h 30
(ouverture des portes pour le concert à 20 h)
Samedi 1er avril de 10 h à 19 h
(ouverture de l'espace brasserie jusqu'à minuit) – Inauguration à 11 h
Dimanche 2 avril de 10 h à 19 h



AU SPA 51

Expert soins visage & corps

A seulement 26 ans, la vie de Claire Moulin a tout d'une success-story. Originaire d'Arras, l'adolescente suit un cursus général classique, avant de s'orienter vers l'esthétisme, domaine dans lequel elle obtiendra un BTS. Adulte et sans véritables attaches, elle descend faire ses armes à Paris. Pendant son Bachelor en management et en animation marque et enseigne, elle se retrouve au sein du temple parisien de la mode, les Galeries Lafayette, pour une année d'alternance.

Après un passage par Bristol et Londres, la jeune femme revient finalement en France, d'abord à l'hôtel Westminster du Touquet, puis comme commerciale dans la beauté à Lille pendant plus de 3 ans.

Finalement, et malgré ce parcours rigoureux et parfaitement calculé, c'est le plus simple des hasards qui guide Claire Moulin à Hénin-Beaumont. « **J'ai toujours voulu ouvrir un institut** », explique-t-elle, « **et quand on est commerciale, il y a beaucoup de déplacements. Ce n'est pas facile pour avoir une vie de famille.** »

Alors, elle rachète le fonds de commerce d'Espace 51, boulevard Gabriel Péri. Avec le concours d'Initiative Gohelle et de Pas-de-Calais Actif, elle entreprend de **grosses rénovations**. Elle **garde les employées de l'ancien institut, embauche deux autres personnes**, et ouvre en octobre dernier Au spa 51, institut de beauté et spa.

Et la nouvelle patronne aime insister sur l'importance de son travail :

« On cherche le bien-être mais aussi le résultat ! »

Ainsi, elle a équipé son établissement de nouvelles technologies inscrivant son institut dans la beauté 2.0. Si la radiofréquence est déjà utilisée pour le remodelage du corps, Claire Moulin prévoit d'ores et déjà de **nouveaux équipements** et de nouvelles méthodes comme la **luminothérapie** ou la **cryogénie**. Une multitude de possibilités qu'elle explique par sa qualité d'experte : « **On ne peut pas se prétendre expert si on ne propose que 2 ou 3 soins.** »



On a testé pour vous...

3 plats pour tous les budgets au marché local de Beaumont !

Le marché local de Beaumont a lieu tous les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois. Cela tombe bien, le dimanche est souvent l'occasion de prendre le temps de préparer un bon repas en famille !

Nous vous avons concocté 3 plats pour 3 personnes, accessibles à tous les budgets. Il est possible de favoriser les circuits courts et la consommation locale sans se ruiner.

Le traditionnel poulet et ses frites



Ingrédients :
¾ d'un poulet, 500 g de pommes de terre, une laitue, une échalote

- Peler les pommes de terre et les laver, puis les détailler en grosses frites.
- Les faire cuire une première fois dans l'huile chauffée à 150°C, pendant 7 à 8 minutes.
- Laisser refroidir les frites puis les cuire une seconde fois dans l'huile chauffée à 190°C pendant environ 3 minutes.
- Pendant ce temps, rôtir ou réchauffer le poulet au four.
- Nettoyer la salade et l'égoutter.
- Emincer l'échalote et l'ajouter à la salade puis servir.

Prix des produits issus du marché de Beaumont* :

11,10 €

Tagliatelles au saumon frais et poireaux à la crème



Ingrédients :
600 g pâtes, 300 g de saumon, 3 poireaux, crème fraîche et de l'emmental à râper

- Faire dorer les poireaux dans une poêle huilée, puis ajouter un verre d'eau pour les faire fondre, faire chauffer les pâtes à la casserole pendant ce temps.
- Faire dorer le saumon frais en dés
- Mélanger la crème fraîche, le gruyère en morceaux, les poireaux et les pâtes puis servir

Prix des produits issus du marché de Beaumont* + les tagliatelles :

15,40 €



Tournedos sauce roquefort et gratin de pommes de terre

Ingrédients : 3 tournedos, 60 g de roquefort, de la crème fraîche, 750 g de pommes de terre

- Faire fondre le roquefort avec la crème fraîche dans une casserole jusqu'à ce que le mélange soit bien liquide.
- Pendant ce temps, faire cuire les tournedos 3 à 4 minutes de chaque côté à la poêle, et les pommes de terre épluchées et découpées en rondelles à la poêle jusqu'à ce qu'elles dorent.
- Servir les tournedos et les pommes de terre et les napper avec la sauce au roquefort.

Prix des produits issus du marché de Beaumont* :

21,50 €



Toujours à la recherche permanente de subventions afin de financer les grands projets de la Ville, la Municipalité a obtenu des fonds européens pour les chantiers suivants : reconstruction du parvis de la gare, création de l'avenue Brigitte Bardot, construction de la nouvelle piscine ainsi que la réfection du boulevard Piette.

Ces demandes de subventions permettent à la Ville d'alléger la charge des grands projets pour les contribuables héninois et beaumontois.

CÉRÉMONIE DE MARIAGE :

attention, tout n'est pas permis



Les beaux jours approchent, les cérémonies reviennent égayer la ville.

Vous avez le projet de vous marier prochainement et vous ou l'un de vos parents habitez la commune ?

Afin que ce jour soit l'un des plus beaux de votre vie, mais qu'il puisse également l'être pour celles et ceux qui célébreraient leur union le même jour, quelques règles sont à respecter...

Arrivée en mairie

Vous et vos invités devrez arriver 15 minutes avant l'heure de la cérémonie.

Les retardataires s'exposent à un report de célébration (soit à la fin des mariages prévus le même jour, soit à une date ultérieure).

Ceci permet de respecter l'horaire de la cérémonie qui suit la vôtre.

Véhicule

Aucun véhicule ne peut être autorisé à stationner devant l'hôtel de ville, les futurs mariés peuvent toutefois se faire déposer devant le perron.

Plusieurs parkings gratuits sont à votre disposition à proximité immédiate de l'hôtel de ville.

La solennité de la cérémonie

C'est un moment unique : vous allez vous marier ! Faites que cette cérémonie soit la plus solennelle possible, que vous puissiez en garder le plus merveilleux des souvenirs !

Toutes les manifestations bruyantes doivent être proscrites (chants, cris, cornes de brume...), et rappelez à vos invités de laisser leurs portables en mode silencieux.

Respectez et faites respecter les lieux : la salle des mariages est un lieu classé au patrimoine historique de la ville, elle doit rester propre (on ne peut ni y manger, ni boire pendant la cérémonie). Crier, courir, se bousculer, danser, jouer pendant la cérémonie sont strictement interdits.

L'utilisation d'instruments de musique n'est pas autorisée dans l'enceinte de l'hôtel de ville. Les orchestres et groupes musicaux sont réservés à un usage extérieur et ne doivent pas bloquer la sortie du cortège et la montée du mariage suivant.

Le déploiement de drapeaux, banderoles, affiches ou panneaux d'information sont interdits. Il ne doit y avoir aucune manifestation à caractère politique ou religieux.

Par mesure de sécurité le jet de riz, de confettis ou de pétales est interdit dans l'enceinte de l'hôtel de ville mais également sur l'escalier du perron.

Les pétards sont strictement interdits.

Cortèges

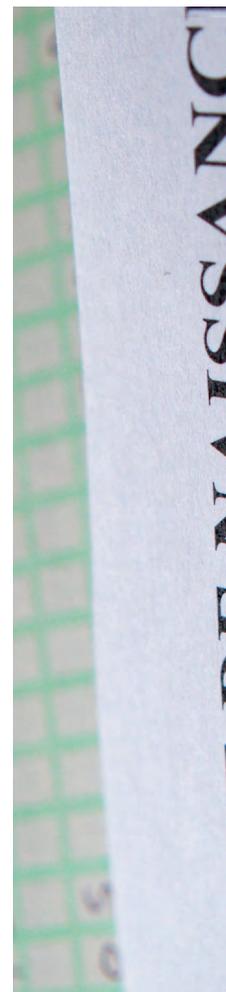
Les cortèges doivent traverser la ville sans débordement, dans le respect du code de la route, des limitations de vitesse, des riverains et des usagers du domaine public.

Parcs

Un petit parc est situé à proximité immédiate de l'hôtel de ville et peut être emprunté pour y réaliser des photos.

Le Parc public situé rue Elie Gruyelle peut également vous accueillir, tout comme le Bord-des-Eaux.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter le service état-civil – 03.21.74.99.80.



Non, un acte de naissance n'est pas payant !

Plusieurs usagers nous ont fait part qu'ils ont été victimes de personnes proposant sur internet un service de vente d'actes de naissance, alors qu'en France, la délivrance d'un acte de naissance est une formalité gratuite.

« Un acte de naissance facturé jusqu'à 41,1 euros sur certains sites »

Même s'il est possible de se voir demandé de supporter les frais d'expédition, on est loin des 41,1 euros demandé sur certains sites internet pour la délivrance d'un acte de naissance. Lorsqu'on entre « acte de naissance » sur internet, le site du Gouvernement apparaît en première position après les liens publicitaires placés en haut de page et repérables par la mention « annonce » sur fond jaune.

Pour être sûr d'effectuer ces démarches en toute sécurité, rendez-vous sur le site officiel www.service-public.fr, ou sur le site de la ville www.mairie-heninbeaumont.fr pour faire **vosre demande qui sera traitée GRATUITEMENT !**

Rappel : les pouvoirs publics mettent à la disposition de tous le portail internet-signalement.gouv.fr afin de pouvoir faire le signalement de contenus ou de comportements illicites auxquels vous seriez confrontés au cours de votre utilisation d'internet. Votre signalement sera orienté et traité par le bon service. Il pourra entraîner une action de la part des autorités judiciaires.

Reprise de concessions

La municipalité engage une procédure de reprise de concessions échues et non renouvelées dans les deux années suivant la date d'échéance, conformément à l'article L.2223-15 du code général des collectivités territoriales.

Si vous êtes titulaire ou ayant droit (ascendant ou descendant en cas de décès du titulaire) d'une concession qui est arrivée à son terme dans l'un des trois cimetières de la commune, nous vous offrons la possibilité de renouveler votre concession si vous le souhaitez. Cette offre est valable tant que la concession n'a pas été reprise administrativement par arrêté municipal.

Nous vous invitons à vous rapprocher du service « Régie des cimetières », situé en mairie, pour plus d'informations. Vous pouvez le joindre au 03.21.49.74.39.

Nous souhaitons rappeler que les premières reprises de concessions auront lieu courant mai 2023. Nous vous invitons donc à vérifier vos droits à renouveler votre concession si vous souhaitez le faire.

Nous tenons à vous remercier pour votre compréhension et votre collaboration dans cette démarche. La municipalité s'efforce de maintenir les cimetières de la commune dans le meilleur état possible afin de rendre hommage à nos défunts.

DROIT DE REPONSE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HENIN-CARVIN (CAHC) aux propos contenus page 16 de l'édition de février 2023 du magazine municipal

COLLECTE DES DECHETS : LA CAHC EXIGE UN SERVICE DE QUALITE. Le ramassage des ordures ménagères et des déchets recyclables, assuré en direct par les agents de l'Agglo, est très performant : - Depuis le 1er octobre 2022, les poubelles jaunes et bordeaux sont ramassées exclusivement par les agents de la CAHC - alors qu'elles étaient auparavant collectées pour moitié par un prestataire privé. - Force est de constater que la transition du privé vers le public est réussie, puisque la CAHC enregistre moins de 15 réclamations par jour en moyenne pour 110 000 bacs collectés chaque semaine ! Le nombre de déchetteries disponibles sur le territoire est supérieur à celui des territoires de population comparable en France. Le ramassage des déchets verts, assuré par un prestataire privé pour le compte de la CAHC, doit impérativement s'améliorer - Ces dernières années, la CAHC s'est fortement investie pour la valorisation des déchets verts : distribution gratuite de milliers de composteurs, mise en place d'ateliers pédagogiques dans toutes les communes... Les habitants sont d'ailleurs au rendez-vous de cette démarche écologique : le volume de déchets verts restant à ramasser ne nécessite d'ailleurs plus qu'une seule collecte par quinzaine - selon les remontées du prestataire qui l'assure. La CAHC n'a pas d'intérêt à investir dans l'achat de camions pour la collecte des déchets verts, puisqu'elle est saisonnière : elle délègue donc cette prestation. Mais force est de constater que la qualité du service assuré par le privé n'est pas au rendez-vous : sur la collecte des sapins organisée au mois de janvier, près de 155 réclamations ont été enregistrées ! - Le Président Christophe Pilch a mis en demeure le prestataire d'engager des mesures correctives immédiates. Si la saison de ramassage des déchets verts se passe mal d'avril à novembre 2023, le prestataire s'expose à une résiliation du contrat passé avec l'Agglomération - ainsi que lui a rappelé le Président par courrier.

GRUPE MAJORITAIRE

QUAND L'OPPOSITION SE TRANSFORME EN TITANIC

Le dernier coup de génie de Tondelier la bobo parisienne a été de tenter de concurrencer les vœux du maire d'Hénin-Beaumont en lançant des contre-vœux le même jour, deux heures après la cérémonie officielle de Steeve Briois.

A grand renfort de cartons d'invitation distribués dans toutes les boîtes aux lettres d'Hénin-Beaumont, les élus d'opposition espéraient faire salle comble à quelques mètres de la mairie.

Le résultat a été proportionnel à leurs résultats électoraux puisqu'une quinzaine de personnes seulement ont répondu présent dans un local vide. Pire encore, près de la moitié des personnes concernées n'étaient pas d'Hénin-Beaumont, les autres étant des militants d'extrême-gauche.

Le camouflet était tel que Tondelier a renoncé à publier les photos de son bide sur les réseaux sociaux. Maigre consolation, le journaliste de *La Voix du Nord* a couvert « l'événement » comme il se doit, et avec zèle, sans même préciser à ses lecteurs, qui apprécieront sans doute la désinformation, le nombre de personnes présentes.

Plus de 1 200 personnes aux vœux de Steeve Briois, 15 à ceux de Tondelier, mais *La Voix du Nord* couvre de manière identique les deux manifestations, faisant proportionnellement bénéficier l'opposition héninoise d'un traitement de faveur puisqu'aucun autre groupe d'opposition dans l'arrondissement de Lens n'a eu le droit à une telle propagande.

Parmi les supporters de Tondelier, ou ce qu'il en reste, quelques marginaux et excités d'extrême-gauche comme l'inénarrable Evan qui n'a pas hésité à agresser verbalement un adjoint au maire en pleine inauguration de l'école de musique, devant des parents d'élèves médusés par une telle haine et une telle violence.

L'opposition est un véritable Titanic, à tel point que pour exister, elle n'a pas hésité à voter lors du dernier conseil municipal en faveur de Nicolas Moreau - légitimement démis de ses fonctions d'adjoint au Maire -, provoquant alors un énorme malaise entre Tondelier d'une part, et Taourit et Ranieri d'autre part, que l'on entend murmurer dans leur live facebook : « Mais on avait dit qu'on ne participait pas au vote ! ». Mal leur en a pris, ils ont été les trois seuls à voter pour un ex-militant RN, leurs électeurs apprécieront.

Au cours de ce même conseil, ces élus ont encore brillé par leur incompetence, Piret allant jusqu'à confondre budget d'investissement et de fonctionnement et ne comprenant toujours pas que la dette baisse à Hénin-Beaumont puisque nous empruntons moins que ce que nous remboursions.

Et comme à chaque fois, dans le flot de critiques, aucune proposition de cette opposition, en revanche toujours aussi prompte à défendre l'Agglomération socialiste qui a pourtant augmenté, il y a un an, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 400 % : les Héninois et les Beaumontois s'en souviendront.

Décidément, l'extrême-gauche héninoise fonctionne exactement de la même manière que la NUPES à l'Assemblée nationale : insultes, violences, menaces, intimidations, ces gens-là sont prêts à tout, surtout à nuire.

GRUPE MINORITAIRE

Explosion de l'équipe Briois! Lors du Conseil Municipal, les élus ont assisté à un bien triste spectacle. M. Briois a exclu son plus fidèle adjoint d'une manière extrêmement violente qui a surpris toute la salle, élus RN compris. La majorité a voté contre le maintien des délégations de M. Moreaux par principe. En vérité, beaucoup regrettent cette haine : les divergences n'autorisent pas l'humiliation. Cette décision prise contre M. Moreaux et Mme Beigneux ne présage rien de bon pour la suite. **Loin des conflits dans l'équipe RN qui empoisonnent la vie communale, nous vous réaffirmons notre engagement à vous défendre, au nom de l'intérêt général. I. Taourit, M. Tondelier, G. Ranieri**

NON-INSCRIT

Budget 2023 : envisager une baisse d'impôts et contracter un nouvel emprunt que vous devrez rembourser, c'est le dernier tour de passe-passe souhaité par Steeve Briois. Le ridicule ne tue pas, mais il aura un coût.
Patrick PIRET



Fermeture tardive

Le service des titres sécurisés, qui délivre les cartes nationales d'identité et/ou les passeports, met en place une mesure pour faciliter les démarches des personnes ne pouvant se rendre sur place pendant les horaires d'ouverture habituels.

Ainsi, le service sera ouvert une fois par mois, le premier mercredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, afin d'instruire les demandes sur rendez-vous et de permettre le retrait des titres sans rendez-vous.

Les prochaines dates concernées sont les mercredis 1er mars et 5 avril 2023. Les agents du service sont disponibles pour répondre à toute demande d'information et peuvent être contactés au 03.21.74.99.83 ou au 06.25.17.46.24.

Cette mesure est mise en place dans le but de faciliter les démarches des usagers qui ne peuvent se rendre sur place pendant les horaires habituels, et pour leur permettre d'obtenir leur titre sécurisé dans les meilleures conditions.

Service des cartes nationales d'identité et passeports

Le service des cartes nationales d'identité et passeports a déménagé et se trouve désormais en mairie annexe, située au 337 rue Saint-Martin.

Les agents du service vous accueillent uniquement sur rendez-vous pour les demandes de titres, que vous pouvez prendre par téléphone au 03.21.74.99.83 ou en ligne sur le site rdv360.com. Les remises de titres se font toujours sans rendez-vous, dès réception d'un SMS vous informant de la disponibilité du titre (à retirer dans les 3 mois).

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Il est également ouvert en nocturne jusqu'à 19 h chaque premier mercredi du mois.

Si vous avez besoin de renseignements divers, vous pouvez contacter les agents du service au 06.25.17.46.24.

Cette réorganisation a pour but de faciliter les démarches des usagers et de leur permettre d'obtenir leur titre sécurisé dans les meilleures conditions. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour éviter toute attente inutile.

Vous souhaitez diffuser une publicité dans le magazine municipal

N'hésitez pas à prendre contact avec le service entreprendre au **03 21 74 87 00**





MARCHÉ de Pâques Polonais

1 & 2 AVRIL 2023
Espace François Mitterrand

RUE RENÉ CASSIN



Hénin-Beaumont